

Fiche de données de sécurité Gaz d'étalonnage metas

Date de création : 28.01.2005
Date de révision : 20.09.2010

Version : 5.2

CH / F

N°FDS : 2000
Page 1 / 2

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE

Nom du produit

Gaz d'étalonnage metas Art.890

Utilisations connues

Etalonnage des gaz des appareils de mesure de gaz d'échappement des moteurs à combustion interne

Identification de la société

PanGas AG, Industriepark 10, 6252 Dagmersellen, Suisse

Numéro de téléphone d'urgence (24h): **+41 (0) 844 800 300**

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Préparation dangereuse au sens du guide européen 45/1999/EG

Classification

Nocif par inhalation.

Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

Indication des risques pour l'homme et l'environnement

Gaz comprimé

3 COMPOSITION/ INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/Préparation: Préparation.

Composants/Impuretés

Contient les composants suivants:

Monoxyde de carbone 1.5%

N° CAS: 630-08-0

N° EINECS: 211-128-3

Classification CE des substances pures:

F+; R12 | Repr. Cat.1; R61 | T; R23, R48/23

Dioxyde de carbone 11.0%

N° CAS: 124-38-9

N° EINECS: 204-696-9

Classification CE des substances pures:

Non classé comme dangereux pour la santé

4 PREMIERS SECOURS

Inhalation

Nocif par inhalation. Les symptômes peuvent être des étourdissements, des maux de tête, des nausées et une perte de motricité.

De faibles concentrations de CO2 entraînent une accélération de la respiration et des maux de tête.

Déplacer la victime dans une zone non contaminée, en s'équipant d'un Appareil Respiratoire Isolant. Laisser la victime au chaud et au repos. Appeler un médecin. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus.

Ingestion

L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Risques spécifiques

L'exposition prolongée au feu peut entraîner la rupture et l'éclatement des récipients. Ininflammable

Produits de combustion dangereux

Aucun.

Agents d'extinction appropriés

Tous les agents d'extinction connus peuvent être utilisés.

Méthodes spécifiques

Si possible, arrêter le débit gazeux. Eloigner le récipient ou le refroidir avec de l'eau depuis un endroit protégé.

Equipements de protection spéciaux pour pompiers

Utiliser un Appareil Respiratoire Isolant et un vêtement de protection chimiquement résistant.

6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

Evacuer la zone. Porter un Appareil Respiratoire Isolant pour entrer dans la zone, à moins d'avoir contrôlé que celle-ci est sûre.

Assurer une ventilation d'air appropriée.

Protection de l'environnement

Essayer d'arrêter la fuite.

Méthodes de nettoyage

Ventiler la zone.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Empêcher l'aspiration d'eau dans le récipient. Interdire les remontées de produits dans le récipient. Utiliser uniquement l'équipement spécifié approprié à ce produit et à sa pression et température d'utilisation. Contacter votre fournisseur de gaz en cas de doute.

Se reporter aux instructions du fournisseur pour la manipulation du récipient.

Stockage

Sécuriser les emballages pour éviter les chutes. Entreposer le récipient dans un endroit bien ventilé, à température inférieure à 50°C.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeur limite d'exposition

Valeur type	Comp.	Valeur	Note
Suisse - VME	CO	30 ppm	
Suisse - VME	CO2	5000 ppm	

Protection personnelle

Assurer une ventilation appropriée. Ne pas fumer pendant la manipulation du produit. Disposer d'un appareil respiratoire autonome prêt à l'usage en cas de nécessité. Des appareils à l'aide d'évasion, p. ex. filtres appropriés tenir prêts. Porter des gants de manutention et des chaussures de sécurité lors de la manipulation des bouteilles

9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

Aspect/Couleur: Gaz incolore

Odeur: Aucune.

Informations importantes pour la santé, la sécurité et l'environnement

Densité relative, gaz (air=1): Plus faible ou voisine de celle de l'air.

Solubilité dans l'eau (mg/l): Inconnue, mais considérée comme faible.

10 STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité et réactivité

Stable dans les conditions normales.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Généralités

Classifié suivant la méthode de la Directive 1999/45/CE.

Toxicité aiguë

Fiche de données de sécurité Gaz d'étalonnage metas

Date de création : 28.01.2005
Date de révision : 20.09.2010

Version : 5.2

CH / F

N°FDS : 2000
Page 2 / 2

Monoxyde de carbone: Destruction des globules rouges (poison hémolytique).

CL50/1h (ppm) 3760 ppm

Dioxyde de carbone: Les concentrations au delà de 8% de CO2 peuvent rapidement provoquer un insuffisance circulatoire
Les symptômes sont le mal de tête, les nausées et les vomissements, jusqu'à la perte de connaissance.

Cancérigène, mutagène et tératogène

Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Généralités

Peut contribuer à l'effet de serre lorsqu'il est déversé en grande quantité.

13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Généralités

Eviter de rejeter à l'atmosphère. Ne pas rejeter dans tout endroit où son accumulation pourrait être dangereuse. Contacter le fournisseur si des instructions sont souhaitées.

Nr. CED 16 05 04*

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID

Classe 2 Code de classement 1A

Code ONU et désignation officielle

UN 1956 Gaz comprimé, N.S.A.

UN 1956 Compressed Gas, n.o.s.

Etiquettes 2.2 N° de risque 20

Instruction d'emballage P200

IMDG

Classe 2.2

Code ONU et désignation officielle

UN 1956 Compressed Gas, n.o.s.

Etiquettes 2.2

Instruction d'emballage P200

EmS FC, SV

IATA

Classe 2.2

Code ONU et désignation officielle

UN 1956 Compressed Gas, n.o.s.

Etiquettes 2.2

Instruction d'emballage P200

Autres informations relatives au transport

Eviter le transport dans des véhicules dont le compartiment de transport n'est pas séparé de la cabine de conduite. S'assurer que le conducteur du véhicule connaît les dangers potentiels du chargement ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou autres éventualités. Avant de

transporter les récipients s'assurer qu'ils sont fermement arrimés. S'assurer que le robinet de bouteille est fermé et ne fuit pas. S'assurer que le bouchon de protection de sortie du robinet (quand il existe) est correctement mis en place. S'assurer que le dispositif de protection du robinet (quand il existe) est correctement mis en place. Assurer une ventilation convenable. Se conformer à la réglementation en vigueur.

15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Numéro d'index de l'Annexe I de la Directive 67/548

Non inclus dans l'Annexe I.

Classification CE

Xn; R20, R48/20 | Repr. Cat.1; R61

Etiquetage

- Symboles

T Toxique.

- Phrases de risques

R20 Nocif par inhalation.

R61 Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

R48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

- Phrases de sécurité

S9 Conserver le récipient dans un endroit convenablement ventilé.

S23 Ne pas respirer le gaz.

S53 Eviter l'exposition, se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

16 AUTRES INFORMATIONS

Formulation des phrases de risque selon le chapitre 3

R61 Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

R23 Toxique par inhalation.

R48/23 Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

R12 Extrêmement inflammable.

Les utilisateurs d'appareils respiratoires doivent être formés. Avant d'utiliser ce produit pour une expérience ou un procédé nouveaux, examiner attentivement la compatibilité et la sécurité du matériel mis en oeuvre.

Avis

Malgré le soin apporté à sa rédaction, aucune responsabilité ne saurait être acceptée en cas de dommage ou d'accident résultant de son utilisation.

Les informations données dans ce document sont considérées comme exactes au moment de son impression.